

de l'automobile a été affectée par la grève de l'acier aux États-Unis.

La situation de l'emploi, elle aussi, s'est bonifiée en 1959. D'après les chiffres fournis par le Bureau fédéral de la statistique et le ministère du Travail, les effectifs ouvriers au Canada avaient atteint le chiffre de 6 millions 247 mille en novembre 1959, soit une augmentation de 1.8 p. 100 par rapport à 1958. Le nombre des personnes ayant un emploi s'est élevé en 1959 à 5 millions 951 mille comparativement à 5 millions 777 mille l'année précédente. Il y a eu un déclin de 65,000 dans le nombre des personnes se cherchant un emploi, nonobstant l'augmentation que j'ai mentionnée dans les effectifs ouvriers.

J'ai fait allusion, plus tôt, au fait que 1959 a été une année de prix stables. En effet, l'indice des prix de consommation n'a que faiblement augmenté de 126.1 en décembre 1958, à 127.9 en 1959, ce qui est de beaucoup inférieur à 2 p. 100.

Les prix de gros ont été relativement stables en 1959, ainsi qu'en fait foi l'indice des prix de gros. L'augmentation n'a été que de 6 p. 100, de novembre 1958 à novembre 1959. Les prix des produits manufacturés finis et semi-finis sont restés virtuellement les mêmes.

L'opposition avait également prédit une chute radicale du volume de la construction domiciliaire. Si ma mémoire est exacte, l'honorable député de Nipissing (M. Garland) s'était spécialement chargé de transmettre à la Chambre ces prévisions libérales. S'il y a eu diminution dans le nombre de maisons mises en chantier, celui des maisons complétées s'est élevé à 98,131. C'est sensiblement le même chiffre que l'an passé. Il est bon d'ajouter ici que, grâce aux dernières mesures gouvernementales à cet égard, le nombre des maisons mises en chantier a considérablement augmenté dans les derniers mois de l'année comparativement aux mois précédents.

1959, ainsi que nous l'avons constaté, fut donc une année de grande prospérité. Il faut en attribuer le plus grand mérite au gouvernement qui a su donner à notre pays la direction économique que les circonstances exigeaient. Il faut aussi savoir gré au gouvernement d'avoir pratiqué une politique monétaire grâce à laquelle cette prospérité nouvelle n'a pas pris les formes d'une inflation désastreuse.

Aussi récemment qu'hier, M. James Muir, président de la Banque Royale du Canada, rendait au gouvernement en général, et au ministre des Finances en particulier, un témoignage qui mérite d'être retenu. M. Muir, en effet, a déclaré que la politique du gouvernement en matière de crédit et de disponibilité de l'argent répondait à des faits et à

des besoins réels, et constituait justement la réponse adéquate aux difficultés de l'heure. Il approuvait ainsi, de façon publique, les faits et gestes de l'honorable ministre des Finances et se trouvait, par le fait même, à appuyer de toute son autorité de financier éminent la politique générale de notre gouvernement. C'en est assez pour nous rassurer quant à l'avenir et surtout pour reléguer dans l'ombre ceux qui dans l'opposition s'étaient improvisés économistes et financiers.

Ces faits, monsieur l'Orateur, je le répète, nous inspirent une salutaire confiance. Ce sont eux, du reste, qui m'autorisent à proposer, appuyé par l'honorable député de Grenneville-Dundas (M^{me} Casselman):

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le très honorable Georges Vanier, Gouverneur général:

Qu'il plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, les Communes du Canada, en Parlement assemblés, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

(Traduction)

Mme Jean Casselman (Grenville-Dundas):

Monsieur l'Orateur, qu'on me permette d'être la première à féliciter l'honorable député de Rimouski (M. Morissette) de la façon très compétente avec laquelle il s'est acquitté de l'honneur qui lui a été conféré cet après-midi.

Permettez-moi de vous exprimer, monsieur l'Orateur, la joie qu'éprouve la Chambre à vous voir de nouveau occuper votre siège, avec honneur et dignité, et dans un si bon état de santé après vos voyages exténuants. Nous vous avons suivi avec intérêt dans vos déplacements, et nous vous remercions de l'amitié et de la compréhension que vous avez ainsi apportées au Canada.

Qu'on me permette également de féliciter chaleureusement et de tout cœur votre nouveau suppléant, le populaire député de Québec-Sud (M. Flynn).

Nous sommes heureux de constater que tous les honorables députés sont de retour. Souhaitons que les prochains mois ne nuisent pas trop au bon état de santé dont les membres du cabinet, les dirigeants de l'opposition et tous les honorables députés semblent bénéficier aujourd'hui.

Nous sommes heureux de constater que le premier ministre (M. Diefenbaker) et sa charmante épouse sont en excellente santé et qu'ils sont tout spécialement pénétrés d'un sens du devoir qui leur permet de s'acquitter de leurs si lourdes charges, avec tant d'efficacité, de grâce et de chaleur.

Nous accueillons chaleureusement les nouveaux députés, l'honorable député de Hastings-Frontenac (M. Webb), et l'honorable